

VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE

La V.A.E. permet à toute personne de faire reconnaître une expérience d'au moins trois ans par l'obtention d'un titre, diplôme, certificat de qualification professionnel.

CIBC Emploi Conseil est reconnu par la Région Haute Normandie, le FONGECIF Haute Normandie, l'AREF-BTP pour assurer les accompagnements pour tout type de public.

Les enjeux pour l'entreprise et la collectivité

↳ En interne

- ✚ Reconnaissance
- ✚ Fidélisation
- ✚ Motivation
- ✚ Sécurisation de la mobilité interne

↳ En externe

- ✚ Enjeux démographiques et économiques (vieillesse, fusion/acquisition, restructuration)
- ✚ Attractivité de l'entreprise (image, notoriété)
- ✚ Réponse aux exigences de la certification

Les enjeux pour le salarié

- ✚ Employabilité
- ✚ Affirmation de soi
- ✚ Valorisation
- ✚ Reconnaissance
- ✚ Equité
- ✚ Sécurisation du parcours professionnel

Emploi Conseil peut vous accompagner dans les étapes clés :

- ETAPE 1 :**
- ▶ Analyser les objectifs et les besoins de l'entreprise
 - ▶ Repérer les dispositifs de financement adéquats
- ETAPE 2 :**
- ▶ Repérer la certification la plus adaptée au besoin de l'entreprise et du salarié
- ETAPE 3 :**
- ▶ Accompagner les salariés dans la formalisation de leur activité et de leurs expériences. Une simulation de jury est organisée afin de préparer les personnes à l'argumentation orale de leur dossier.
- ETAPE 4 :**
- ▶ Préparer et construire les parcours de professionnalisation (expériences complémentaires, formations)

Siège social :
3 rue du Jardin Botanique
27000 - Evreux

contact@emploiconseil.fr
www.cibc-emploiconseil.fr
☎ 02 32 33 92 90